

Pendant ce temps-là, la fréquentation augmente aux thermes de La Léchère

Une partie des curistes de Brides a trouvé "refuge" à La Léchère, à une quinzaine de kilomètres. Ici aussi, les bactéries guettent. Mais le directeur général, Christophe Arsant, vante une certification qualité qui impose des contrôles sanitaires renforcés...

Les stations thermales de Brides-les-Bains et La Léchère ne traitent pas les mêmes orientations thérapeutiques ?

« Ici, nos spécialités sont la rhumatologie, la phlébologie et la gynécologie. Le point commun avec Brides-les-Bains, ce sont les rhumatismes. Mais, contrairement à eux, nous ne faisons pas de cures "affections digestives et maladies métaboliques" [surpoids et obésité, NDLR]. Certains soins peuvent se ressembler. Mais nous avons interdiction de nous occuper de l'orientation "appareil digestif". Par contre, les curistes ont la possibilité de demander à leur médecin un changement d'orientation sur leur



Christophe Arsant, directeur général du complexe thermal et hôtelier des Alpes à La Léchère, explique que « chaque cabine de soin, chaque équipement est désinfecté après chaque curiste ». Photo Le DL/L.V.

« Des bactéries, on en a régulièrement. Ce qu'il faut, c'est les traiter au plus vite »

prescription, pour pouvoir venir à La Léchère. »

Depuis l'arrêt des soins conventionnés à Brides, avez-vous enregistré une augmentation des demandes ?

« En moyenne, nous accueillons 6 000 curistes chaque année avec une progression de 2 à 4 % depuis trois ans. À ce jour, pour cette saison qui se terminera le 19 octobre, nous avons déjà enregistré 7 050 curistes, dont environ 800 en provenance de Brides. »

Pouvez-vous en accueillir encore davantage ?

« Nous sommes presque complets. Il reste quelques places avant le 9 septembre et en fin de saison. Nous sommes limités par notre capacité d'accueil. Nous essayons ac-

tuellement de recruter du personnel soignant mais c'est difficile de trouver, même si nous les formons en interne. Nous avons repris trois salariés de Brides. Pour bien faire, il nous faudrait cinq autres personnes. »

Vous êtes aussi limité par la quantité d'eau thermale utilisée...

« Toute l'eau utilisée à La Léchère pour les soins conventionnés, comme au Spa, est thermale. Elle provient d'une source qui a un débit de 1 032 m³ par 24 heures. Nous ne pouvons pas aller au-delà d'une moyenne de 900 curistes par jour. »

Cette menace bactérienne, vous la connaissez aussi ?

« Des bactéries, on en a régulièrement. Ce qu'il faut, c'est les traiter au plus vite, dès qu'elles apparaissent. Ici, nous avons l'avantage, depuis 12 ans, d'avoir l'ensemble de nos canalisations en inox. Nous avons aussi obtenu la certification Aquacert qui garantit la qualité et l'hygiène de l'ensemble de nos locaux. C'est très exigeant. Notre objectif, c'est zéro bactérie. »

En quoi consistent les contrôles ?

« L'Agence régionale de san-

té (ARS) fait des analyses une fois par cure [les cures conventionnées durent trois semaines, NDLR]. De notre côté, nous effectuons des analyses au quotidien. Nous avons un minilaboratoire qui nous permet d'analyser l'eau thermale et les surfaces afin de vérifier si des bactéries sont présentes. Si c'est le cas, notre technicienne qualité, Mélanie Schulze-Rouat, a les produits pour traiter la zone concernée. Nous effectuons aussi une désinfection générale de tout le réseau, toutes les trois semaines pendant la saison. Et au quotidien, après chaque curiste, chaque cabine, chaque équipement est

désinfecté. À l'intersaison, un gros traitement est effectué depuis le forage de la source jusqu'à la station. Et pendant la période d'inactivité, le réseau d'eau reste plein avec du peroxyde d'hydrogène qui tue les bactéries. »

Avez-vous déjà détecté la bactérie *Pseudomonas* dans vos installations ?

« Oui, malgré tous ces efforts, nous ne sommes pas à l'abri d'un problème. Cela vient de nous arriver dans une cabine. C'est souvent au niveau des robinets que les bactéries sont détectées, probablement parce que les gens y posent leurs pieds. Dans ce

cas précis, comme à chaque fois, la cabine a été désinfectée et fermée aux soins pendant 48 heures. Puis de nouvelles analyses ont été faites et l'ARS a déclaré l'installation conforme. »

La fermeture de Brides vous est-elle profitable ?

« Financièrement, c'est clair, je ne vais pas dire le contraire, nous allons gagner de l'argent. Mais je suis malheureux que ce qui arrive à Brides nuise à l'image de marque en général des stations thermales. Mon état d'esprit, c'est plutôt l'entraide. »

Propos recueillis par Laurence VEUILLEN

FO : « La détresse du personnel »

Le syndicat FO (Force ouvrière) soutient les salariés des Thermes : ceux qui travaillent, ceux au chômage technique et les saisonniers qui n'ont pas eu le contrat qu'ils attendaient. « Actuellement, une vingtaine de salariés sont affectés au spa de Brides, explique Pierre Didio, secrétaire général de l'union départementale FO. Et il est fait appel de manière ponctuelle aux personnes au chômage technique. » L'une des préoccupations du syndi-

cat, c'est donc les saisonniers qui, ne travaillant pas, sont en train de "grignoter" leurs droits au chômage.

De manière plus globale, FO réclame plus d'informations. « Nous avons demandé une assemblée générale du personnel avec la direction afin qu'elle prenne la dimension de la détresse du personnel et des questions qu'il se pose. Que va-t-il se passer demain ? En raison des difficultés économiques, le groupe va-t-il diminuer les

moyens, réfléchir à vendre ? »

Lors de la conférence de presse du 1^{er} août, la compagnie Lebon avait assuré qu'elle assumerait les conséquences de la fermeture de l'établissement et du chantier. « C'est un investissement d'avenir », soulignait Philippe Delavallée qui en est le secrétaire général. Les Thermes soulignent aussi qu'ils participeront activement « au plan de communication qui sera décidé et dirigé par la mairie et l'office de tourisme ».